

le **Courrier** Départemental

Le mensuel de la CGT du 69
N° 6 - Septembre 2026



CGT RENTRÉE À L'OFFENSIVE

- **ACTUALITÉS**
- **ELECTIONS FONCTION PUBLIQUE**
- **PAIX**
- **AGIRC ARRCO**
- **CULTURE**
- **SYNDICALISATION RETRAITÉ·E**

Edito

Le contexte de la rentrée 2026 est marqué par les attaques répétées contre les droits sociaux, les services publics, les retraites, les salaires et les libertés syndicales. Mais avec une conviction forte : la CGT, est dans cette période, un outil de solidarité et de conquêtes collectives indispensable à la transformation sociale !

Alors que le patronat et le gouvernement poursuivent une logique de régression sociale, les colères et les aspirations à la justice demeurent immenses dans les entreprises et les territoires. Les mobilisations de cette année ont démontré le rejet des politiques libérales et l'attachement populaire à notre modèle social.

Les enjeux sont devant nous et ils sont clairs : revalorisation des salaires / pensions et minimas sociaux, défense de l'industrie et des services publics, transition écologique, égalité entre les femmes et les hommes, lutte contre toutes les discriminations, renforcement des libertés syndicales ; le tout dans une CGT renforcée, combative et tournée vers l'avenir !

Cela implique de renforcer notre présence CGT dans les entreprises, les administrations et les services, notamment là où le syndicalisme est absent.

Dans un contexte international marqué par les guerres impérialistes, l'attachement de la CGT à l'internationalisme et à la solidarité entre les peuples doit être réaffirmé. Fidèle à notre histoire, refusons les logiques guerrières, qu'elles viennent de Trump, Netanyahu ou Poutine, ou surtout de notre propre gouvernement, qui ne font qu'alimenter les conflits, l'exploitation et la mise en concurrence des travailleurs et des travailleuses au profit des intérêts financiers et des multinationales. La paix, la coopération et le respect de la souveraineté des peuples constituent des conditions indispensables au progrès social et à l'émancipation humaine.

La CGT est et restera attachée au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, à la défense des libertés démocratiques et au refus de toutes les formes de dominations économiques, militaires ou coloniales. Face aux logiques de division, aux replis identitaires et à la montée des idées d'extrême droite, la CGT doit porter une autre voie : celle de la solidarité, de l'émancipation et de la démocratie sociale.

Rien ne se fera sans l'engagement des travailleuses et des travailleurs. Les conquêtes sociales ont toujours été gagnées par la mobilisation collective.

Pour un syndicalisme de lutte, de classe et de masse, soyons toutes et tous mobilisé.es en cette rentrée !

Maud MILLIER

Secrétaire Générale de l'UD CGT 69

AGENDA

DATES DE MOBILISATIONS :

- **19/09 : Journée Portes ouvertes** Bourse du travail de Lyon et Palais du travail de Villeurbanne à partir de 10h avec débats publics, conférences et animations
- **21/09 : Meeting pour la paix** en fin de journée à la Bourse du travail

- **29/09 : Grève et manifestation** des agents des 3 versants de la fonction publique
- **14/10 : Rassemblement** à 10h devant le Medef dans le cadre de l'AGIRC ARRCO
- **20/10 : Euro Manifestation** à Strasbourg

Sommaire

● **PAGE 2 : L'EDITO et AGENDA**

● **PAGE 3 - 4: ELECTIONS FONCTIONS PUBLIQUE**

● **PAGE 5 - 6 : PAIX**

● **PAGE 8 à 11 : ANGLE HISTORIQUE**

● **PAGES 12 : MOBILISATION**

● **PAGES 13 : SYNDICALISATION**

● **PAGES 14 : CULTURE**

● **PAGES 15 : SPORT**

**Le COURRIER
DÉPARTEMENTAL**

Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon

215 cours Lafayette 69006 Lyon Tél. : 04 72 75 53 53 - Fax : 04 72 75 53 59 - Email : ud69@cgt.fr

Directeur de publication : João PEREIRA AFONSO - Mise en page : Collectif Communication de l'UD CGT 69

n° CPPAP : n° 0919S07039 - ISSN : 1266-1465 -

LA CGT SUR LA TOILE

Site de l'UD CGT 69

<https://ud69.reference-syndicale.fr/>

Site du CR CGT AURA

<https://www.cgt-aura.org/>

Site de la CGT

<https://www.cgt.fr/>

Site de la NVO

<https://nvo.fr/>

Suivez nous sur Facebook : Ud Cgt du Rhône

ELECTIONS FONCTION PUBLIQUE



Pour les salaires des agent-es, pour les services publics, pour des choix budgétaires favorables à la fonction publique :

EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION

LE 29 SEPTEMBRE !

Les organisations syndicales de la fonction publique CGT, FO, Cfdt, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC, FA-FP appellent à la mobilisation des personnels de la fonction publique le mardi 29 septembre prochain sur tout le territoire.

Les premières annonces budgétaires pour 2027 font planer la menace de nouvelles contraintes sur les services publics ainsi que sur les rémunérations et sur les conditions de travail de leurs agent-es. Nos organisations syndicales réaffirment que d'autres choix sont possibles, fondés sur une meilleure répartition des richesses, sur la justice sociale et fiscale.

L'actualité de l'été (canicules à répétition, sécheresse, incendies gigantesques...) a rappelé combien il est nécessaire de renforcer la fonction publique et ses missions de service public. Les services publics permettent d'amortir les crises, notamment climatiques, pour l'ensemble de la population. Alors que tous les experts scientifiques s'accordent à considérer que l'été 2026 ne sera plus une exception à l'avenir, il est indispensable de donner aux services publics les moyens de répondre aux besoins actuels et futurs.

Les piratages massifs montrent qu'il y a urgence à redonner aux services les outils et les moyens d'assurer la sécurité des données. C'est un enjeu de sécurité nationale et de confiance.

Alors que les rémunérations ont été durablement affaiblies par l'inflation et le gel de la valeur du point d'indice, près d'un million d'agent-es voient leur traitement indiciaire rattrapé, voire dépassé, par le SMIC. Les conditions de travail se dégradent et les agent-es sont toujours plus nombreux-ses à exercer leurs missions dans des services sous tension, ce qui aggrave les risques psychosociaux. Dans la plupart des secteurs professionnels, les difficultés de recrutement et de fidélisation s'aggravent alors même que les départs en retraite de plus en plus nombreux et anticipables vont nécessiter des recrutements massifs. C'est donc l'avenir des services publics qui est en jeu.

Nos organisations réaffirment leurs revendications communes :

- des mesures salariales générales, notamment une revalorisation significative de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation ;
- la refonte des grilles indiciaires permettant, dans chaque catégorie, une véritable progression de carrière et la sortie des débuts de carrière du niveau du SMIC, ainsi que la revalorisation des filières à prédominance féminine ;
- le rétablissement du versement de la garantie individuelle de pouvoir d'achat ;
- le maintien à 100 % des rémunérations versées aux agent-es en congé de maladie ordinaire et l'abrogation du jour de carence ;
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- des moyens budgétaires à la hauteur des besoins et des missions des services publics ;
- le maintien du pouvoir d'achat des retraité-es ;
- une fonction publique en capacité d'assurer partout l'égalité d'accès aux services publics et la continuité de ses missions d'intérêt général, notamment face aux conséquences du dérèglement climatique.

Les organisations syndicales de la fonction publique exigent une juste reconnaissance de l'engagement des agent-es publics au service de l'intérêt général et le respect de leurs missions. Les agent-es publics, fonctionnaires comme contractuel-les, et la population ne doivent pas payer le prix de choix budgétaires qui ne répondent ni aux besoins sociaux ni aux enjeux auxquels notre pays est confronté.

Les organisations syndicales de la fonction Publique appellent l'ensemble des agentes et agents publics à se mobiliser massivement, par la grève et les manifestations, le mardi 29 septembre prochain.

Les élections professionnelles dans les trois versants de la fonction publique auront lieu du 3 au 10 décembre 2026. Pour toute la CGT, ces élections représentent un enjeu de première importance pour choisir leurs représentant·es faces aux employeurs, notamment, au sein des CSA, CSE ou CST.

A cette occasion près de 6 millions d'agent·es sont appelées à voter.

Avec 20.8% des suffrages, la CGT est la première organisation syndicale du public. Lors du précédent scrutin de 2022, 448 200 agent·es ont apporter leur suffrage à la CGT. Ces près de 500 000 voix s'ajoutent au million de voix CGT issu des élections dans le privé (CSE et TPE). Ainsi en une semaine de scrutin se joue 1/3 de l'audience de la CGT.

Chaque jour, ce sont les agent·es du service public qui font vivre les valeurs de la république alors que l'austérité budgétaire la fragilise, mettant nos services publics à l'os. La logique du chiffre, du coût et de la performance abîme les missions de service public, nourrit la perte des sens et accroît la souffrance au travail. A travers cette dégradation des conditions de travail, ce sont les intérêts des usagers qui sont mis à mal, c'est la république sociale et démocratique qui est attaquée, au profit du capital et de l'extrême droite.

Face à cela, le vote CGT doit permettre d'incarner une voix forte pour à la fois améliorer les conditions de vie des agent·es et porter l'exigence d'une fonction publique au service du progrès social et de toute la société.

Fonction publique, un bien commun à défendre

Se passer de la fonction publique ? difficile à imaginer... Ce serait un peu comme demander à un maçon de monter un mur sans le ciment qui fait le socle de l'édifice. Avec 5.38 millions d'agents, elle est le premier employeur de l'Hexagone. Souvent caricaturée par nos détracteurs, jugée parfois d'un



autre âge, la fonction publique œuvre au quotidien, du mieux qu'elle le peut, contre l'ensemble des attaques et contraintes qu'elle subit année après année, pour, depuis 1946, assurer la continuité des institutions et de l'égalité de toutes et tous devant les services publics, indépendamment des majorités politiques.

Le résultat de cette élection nationale enverra un message fort à l'Etat et au patronat avant les élections présidentielles, afin de dire non à l'austérité budgétaire

et à la montée de l'extrême droite. A la veille des élections présidentielles, avec le danger de l'extrême droite et alors que l'économie de marché n'en finit plus de se nourrir de ses dérives, toujours au profit des plus riches, la fonction publique reste ce pilier qui permet à la société de faire sens, et qui reste le patrimoine de celles et ceux qui n'en n'ont pas.

Le premier enjeu de ce vote est la reconquête de notre démocratie sociale. La loi de transformation de la fonction publique a méthodiquement détruit le paritarisme. Auparavant les commissions administratives paritaires assuraient une certaine transparence sur le suivi des carrières : mutations, promotions, avancements...

Voter CGT, c'est exiger le retour de ce contrôle syndical pour pouvoir lutter contre le fait du prince et le favoritisme managérial.

LE MOT USAGER

Un usager se définit sans doute le mieux par ce qu'il n'est pas : un client ! A l'inverse de celui qui achète les biens et services d'une entreprise privée, l'usager « use » d'un service public qui lui appartient, à lui et à tous !

PLAN DE TRAVAIL :

- **CONFÉRENCE DE PRESSE** de lancement de campagne
- **MOBILISATION** des agent·es de la fonction publique le 29 septembre
- **CARAVANE** des services publics
- **CAMPAGNE** d'affichage et de collage
- **DÉPLOIEMENT** autour du « vote CGT »



PAIX LIBAN



Thomas Dworzak // Après un bombardement israélien sur les quartiers chiites de Beyrouth, juillet 2006 - Magnum Photos

En violation du droit internationale et du cessez-le-feu, Israël pilonne et vide de ses habitants le sud du Liban. Sous couvert de guerre contre le Hezbollah, ce démembrement sert les visées impérialistes de Netanyahou dans la région.

Le déploiement massif de population a de tout temps fait partie de l'arsenal guerrier israélien. Il est utilisé d'une manière méthodique et systématique dans le conflit actuel.

Toutes les bourgades au sud du fleuve Litani et une partie de celles situées au nord du fleuve sont concernées par l'évacuation. Il ne reste plus dans le sud libanais que des poignées d'habitants qui préfèrent mourir chez eux, les soldats libanais et les casques bleus de la Finul (Forces intérimaires des Nations Unies au Liban) regroupés dans leur casernement ; les équipes de secouristes et les personnels de la santé, qui paient un lourd tribut.

Pour rendre la situation invivable dans le sud du Liban, l'aviation israélienne a détruit ou sérieusement endommagé six hôpitaux et plusieurs centres de soins primaires. Et pour couper la région du reste du Liban, elle a détruit ou mis hors service des ponts qui enjambent la Litani.

Le droit international est clair. Dans le cadre d'un conflit, les belligérants ont l'interdiction de viser des infrastructures civiles.

L'armée israélienne a également détruit outre des ponts, des réseaux électriques privant ainsi des villes et des villages entiers d'approvisionnement et de services vitaux.

La campagne de solidarité entre l'Avenir Social, la CGT et la FENASOL a permis d'approvisionner des kits alimentaires, scolaires et alimentaires.

Malgré le « cessez-le-feu », si l'intensité des bombardements a diminué, les arrestations de civils demeurent et la présence constante de drones israéliens elle, n'a pas cessé.

65 villages sont complètement détruits et leurs populations refusent de réintégrer des zones complètement sinistrées.

Le manque d'eau, d'électricité et d'infrastructures vitales se fait lourdement sentir pour les populations du sud du Liban et de la banlieue de Beyrouth.

Les examens scolaires de fin d'année n'ont pu se dérouler et les chances d'amorcer une rentrée scolaire sont des plus faibles dans de nombreux endroits.

Alors que la guerre fait rage, le gouvernement libanais continue d'augmenter l'ensemble des taxes, sur les carburants, la nourriture, les transports... mettant ainsi toute l'économie du pays en grand danger. Celle-ci étant déjà fortement impacté par les conséquences des bombardements sur l'agriculture, économie vitale pour le Liban.

LE PEUPLE LIBANAIS A SOIF DE PAIX !

La CGT mettra tout en œuvre pour interpellier le gouvernement français et les dirigeants européens au regard de l'histoire commune de la France et du Liban, sur la responsabilité de l'Etat français siégeant au conseil de surveillance de l'ONU.

Paix, justice sociale et solidarité internationale : le syndicalisme face aux défis du monde



Le nombre de conflits ne cesse de croître pour atteindre un niveau inédit depuis la fin de la seconde guerre mondiale avec des guerres à répétition qui s'installent et des conséquences désastreuses pour les populations et notre planète.

Nous sommes face à une accélération d'un redécoupage des ressources du monde au service d'un capitalisme débridé piloté par des milliardaires pour leurs seuls intérêts.

La démocratie s'efface au profit de régimes autoritaires dans nombre de pays du monde. Face à ces effets dévastateurs et à la montée des extrêmes droites, la responsabilité du syndicalisme est de proposer des alternatives à ce système qui détruit les solidarités, étend le marché à tous les aspects de la vie sociale, distribue la misère pour le plus grand nombre, concentre les richesses entre quelques mains et détruit la nature.

Cela n'est pas simplement un pic, c'est un changement structurel. Plus de 10% de la population mondiale est exposée à la guerre provoquant la mort de civils dont des femmes et des enfants, des crises humanitaires et des déplacements forcés.

En parallèle, une personne sur dix dans le monde vit dans l'extrême pauvreté alors que la richesse des grandes fortunes mondiales atteint des records. Le capitalisme se nourrit des guerres, qu'il provoque, avec un cynisme cruel.

En Amérique latine, la bataille fait rage contre la montée de l'extrême droite. En Argentine, c'est sûrement l'exemple le plus flagrant : Milei a ramené le droit du travail en arrière de 100 ans, avec notamment le retour à la journée de travail de 12 heures. Ces droites

continentales se voient aujourd'hui renforcées par la doctrine trumpiste vis-à-vis de l'hémisphère américain : notamment à Cuba, au Venezuela.

Sur le front africain, en côte d'ivoire, au Soudan, en République Démocratique du Congo, au Sahel, Burkina Faso, Mali ou Niger, les massacres continuent dans le silence assourdissant des médias et au grand bénéfice des milliardaires qui continuent de profiter de l'exploitation des mines et des forêts de ces pays, maintenant en cela la pression colonialiste des pays du Nord Global sur tout le continent Africain !

Nous devons continuer de rappeler que le respect du droit international et les traités encadrant le commerce et la livraison d'armes n'est pas optionnel. Seule une politique conforme au droit international permettra d'ouvrir la voie à une paix juste et durable dans la région avec un embargo complet sur les armes, sur les composantes utilisées pour la fabrication d'armes, sur les transferts de technologies avec une transparence totale sur les exportations d'armement.

Autant de raisons de participer massivement au meeting pour la paix à l'initiative du Mouvement de la paix, à laquelle l'UD CGT 69 appellera l'ensemble des syndicats CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon à participer.

En 2026, face à la situation politique internationale, à la conjoncture économique, à la mainmise du grand patronat et à la politique de guerre comme réponses à leurs aspirations, il nous faut opposer la culture d'une paix juste, universelle et internationale, le progrès social pour toutes et tous.



Soutenir chacun, c'est s'engager auprès de tous.

Notre action sociale agit dans trois grands domaines : le handicap, la santé et la maladie, la précarité pour apporter son soutien aux plus fragiles et favoriser l'inclusion de tous dans la société.

groupe-apicil.com

SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE & SERVICES FINANCIERS | RETRAITE

**GRUPE
APICIL**
UNIQUES, ENSEMBLE

APICIL Transverse Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1er juillet 1901, n° SIREN 417 591 971 - siège social: 38 rue François Peissel 69300 Caluire-et-Cuire **GRESHAM Banque** SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 997 634 €, RCS Paris 341 911 576, N°14.120, siège social : 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris Cedex 08. Établissement de Crédit 14.120 soumis au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459

ANGLE HISTORIQUE

2026 : ces « années en 6 » qui racontent une histoire de lutte

Il y a des dates qui marquent des tournants, non parce qu'elles appartiennent au passé, mais parce qu'elles continuent d'éclairer nos combats d'aujourd'hui.

1896 : s'organiser pour ne plus subir.

Au congrès de Tours en 1896, la CGT tient son deuxième congrès, un an après sa création en 1895 pour réunir d'abord les syndicats d'industrie et de métier. Le congrès de 1896 est un moment décisif : celui où l'organisation commence à se structurer et à affirmer son rôle dans le paysage social. Face à un patronat tout puissant, l'idée est simple mais déterminante : s'unir pour peser.



1906 : une ligne de conduite claire

Dix ans plus tard, la Charte d'Amiens vient préciser le rôle et l'ambition, du syndicalisme. Elle affirme deux principes forts : d'abord la « Double Besogne » : répondre aux revendications immédiates tout en portant la transformation de la société. Ensuite l'indépendance vis-à-vis des partis politiques, des églises, du patronat, et de toute influence extérieure. Ces choix structurants continuent de guider l'action syndicale aujourd'hui.



1936 : des conquêtes arrachées par la grève

En 1936, après de mois de luttes, victoire du front populaire aux élections législatives.

L'ère de l'industrialisation a modifié d'une manière considérable les conditions de vie et de travail de millions de salariés.

L'arrivée des machines-outils, du taylorisme, de la haute bourgeoisie aux commandes de l'économie, de la finance, a déclenché dans le monde du travail un large sentiment de colère. Le contexte politique international a contribué à ces mouvements de révolte.

La réunification de la CGT avec la CGTU au congrès de Toulouse redonne une force considérable au mouvement syndical. Elle s'inscrit dans un contexte politique marqué par la montée des forces réactionnaires et fascistes en France et en Europe, mais aussi par la construction d'une dynamique unitaire progressiste qui débouchera sur la victoire du front populaire.

Mais ce basculement politique ne suffit pas à expliquer les conquêtes de 1936. Ce sont les actions massives de grève des travailleuses et des travailleurs qui va permettre d'imposer des avancées majeures : congés payés, semaine de 40 heures, reconnaissance des conventions collectives, création des délégués du personnel. 1936 montre que les conquêtes sociales ne se décrètent pas : elles s'arrachent par l'action collective.



2006 : une mobilisation d'ampleur qui fait reculer le gouvernement

Le projet du contrat première embauche (CPE) a cristallisé une contestation large. Sous couvert de lutter contre le chômage des jeunes, il visait à instaurer une période de précarité prolongée, permettant aux employeurs de rompre le contrat sans motif pendant deux ans. Toutes les organisations syndicales, dont la CGT, sont engagées au côté de la jeunesse. Grèves, manifestations, blocages : le mouvement s'est inscrit dans la durée et a gagné en détermination ; contraignant le gouvernement à retirer son texte. Ainsi la mobilisation de la jeunesse en 2006 soutenue par l'intersyndicale, réaffirme que l'action collective reste un levier décisif pour défendre et conquérir des droits.



2016 : un signal d'alerte

Avec la loi travail, le gouvernement Valls-El Khomri engage une remise en cause profonde du droit du travail. Inversion de la hiérarchie des normes, place accrue donnée à l'accord d'entreprise, facilitation des licenciements : c'est tout un socle de garanties collectives qui a été fragilisé. En raison du niveau de la mobilisation et de contestation, le pouvoir en place décide de passer en force. Cette séquence a permis de vulgariser le droit du travail à une échelle de masse et a mis en lumière un décalage avec une mobilisation forte dans l'espace public et une difficulté à l'ancrer durablement sur les lieux de travail, notamment là où les salarié-es sont le plus précaires.



Une histoire qui continue de s'écrire

Ces « années en 6 » ne racontent pas une progression linéaire : l'histoire sociale ce sont des avancées et parfois des reculs. Elles démontrent que les droits se construisent dans le conflit, se consolident dans la durée... et peuvent être remis en cause. En 2026, dans un contexte marqué par la progression des idées d'extrême droite et par des attaques répétées contre les droits collectifs, ces repères historiques prennent une résonance particulière.

Et si en 2026, l'histoire se répétait ?

Le grand patronat ne cesse de remettre en cause tous les acquis, s'alliant ouvertement à l'extrême droite ou à la droite. Les deux quinquennats d'Emmanuel Macron auront réussi à démanteler une part importante des fondements de notre société républicaine.

De la naissance à la mort, le gouvernement et le patronat se sont attaqués à toutes et tous.

La réponse est et restera la mobilisation populaire. Des résistances existent.

L'ambition est de regarder derrière pour se poser la question de comment aujourd'hui prolonger ces conquêtes et en permettre de nouvelles !

La nuit des accords de Matignon



Léon Blum, Maurice Thorez, Roger Salengro, Maurice Viollette et Pierre Cot le 14 juillet 1936.

Le 3 mai 1936, le Front Populaire gagne les élections législatives, provoquant un élan de revendications populaires. Mouvements de grèves, occupations d'usines, plusieurs millions de travailleurs-euses revendiquent de meilleures conditions de travail.

La France est paralysée, et le patronat contraint d'ouvrir des négociations.

Elles aboutissent à la signature des accords de Matignon, officiellement signés dans la nuit du 7 au 8 juin 1936 vers minuit trente, entre Léon Blum, président du conseil, la CGPF, Confédération Générale de la Production Française (ancêtre du Medef) et la CGT, qui compte cette année-là près de 4 millions d'adhérent-es.

Ces accords signés et complétés par le programme du gouvernement Blum seront concrétisés par des lois votées durant tout le mois de juin par la chambre des députés et le Sénat. Elles donneront lieu à :

- L'établissement immédiat de contrats collectifs de travail qui seront désignés plus tard comme des conventions collectives. Jusqu'en janvier 1940 près de 6000 conventions seront conclues.
- La création des délégués du personnel dans les entreprises de plus de 10 salariés.
- Le renoncement aux sanctions pour fait de grève.
- L'exercice du droit syndical reconnu aux travailleurs sous réserve qu'il n'ait pas pour conséquences des actes contraires aux lois.
- Une augmentation générale des salaires de 7 à 15%. En fait leur relèvement atteindra 30 à 50% et un salaire

minimum sera instauré.

- Une durée du travail à la semaine passant de 48 à 40 heures.

- La loi du 11 juin 1936 qui instaure deux semaines de congés payés. La troisième semaine ne sera obtenue qu'en 1956, la quatrième en 1969 et la cinquième en 1982.

- La création le 3 août 1936 du billet SNCF de congés populaire annuel à 40% de réduction. Près de 600 000 travailleurs sont partis pour la première fois de leur vie en vacances cet été-là et 1.8 million en 1937.

- La loi du 9 août, la scolarité obligatoire des enfants des deux sexes, français et étrangers est prolongée jusqu'à 14 ans et la classe de fin d'étude créée. Ces avancées s'accompagnent d'une véritable ambition culturelle et éducative qui se traduit par la création d'un sous secrétariat d'état aux sports et aux loisirs.

Les lois découlant des accords de Matignon ont permis d'accomplir de grandes avancées sociales.

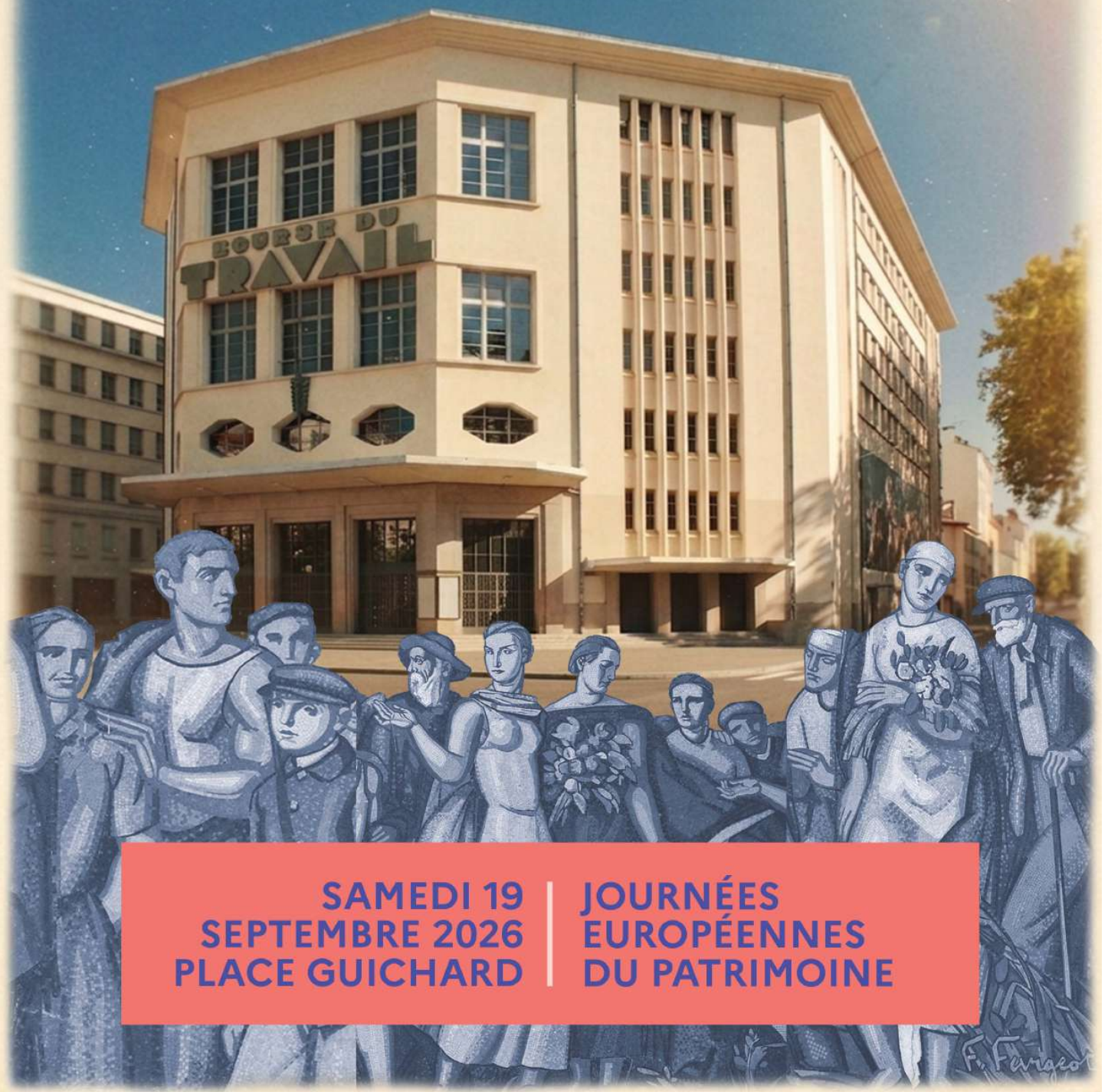
Toute une classe sociale obtient une amélioration de ses conditions d'existence et un renforcement de pouvoirs syndicaux dans l'entreprise.

Ces mesures ont été prises à chaud, sous la pression de grèves sans précédent avec plus de 1.8 millions de grévistes.

Elles symbolisent le front populaire dont nous célébrerons les 90 ans à l'occasion des journées du patrimoine et des portes ouvertes de la Bourse du travail de Lyon et du Palais du travail de Villeurbanne, le samedi 19 septembre.

BOURSE DU TRAVAIL

LYON - 1936-2026
90 ANS DE FRONT POPULAIRE



**SAMEDI 19
SEPTEMBRE 2026
PLACE GUICHARD**

**JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**

MOBILISATION



LE 14 OCTOBRE, ne laissons pas le MEDEF et le gouvernement décider à notre place !

Les organisations syndicales et le MEDEF fixent chaque année, par la négociation, la valeur du point de l'Agirc Arrco au 1er novembre, en tenant compte de l'inflation et de la pérennité financière du système. Les décisions de revalorisation influencent directement le montant des pensions et visent à maintenir le pouvoir d'achat des retraité.es. Aujourd'hui, les salarié.es n'ont aucune visibilité de ce qu'ils percevront, car le patronat n'a de cesse d'œuvrer pour fragiliser le rendement du point.

Concrètement un cotisant acquiert deux fois moins de droits en 2024 qu'il en acquerrait en 1973.

Selon les projections du « COR » (Conseil d'Orientation des Retraites), l'AGIRC-ARRCO sera largement excédentaire de plus de 200 milliards d'euros en 2035, alors que le régime de (CNAV) est soumis à la pression d'un déficit de 6,3 milliards d'euros.

Il est bon de rappeler que l'Agirc-Arrco dispose d'une manne financière de 116 milliards d'euros de réserves, fruit des cotisations des salarié.es et qu'en octobre 2025, il n'y a eu aucune revalorisation sous la pression du patronat. En revanche, il a été voté (sans la CGT) un investissement de 3 milliards d'euros dans trois entreprises fabriquant de l'armement. De l'argent pour la guerre mais pas pour les retraites !

C'EST UN VÉRITABLE DÉTOURNEMENT DES COTISATIONS !

C'est aussi un modèle pour le gouvernement et le patronat dans l'objectif d'un régime de retraite par points, accompagné de capitalisation. Ensemble, nous exigerons un plan de rattrapage des 10 % de perte de pouvoir d'achat depuis 2020, 5 % d'augmentation immédiate au titre des années 2025 et 2026, le gel du prix d'achat du point, un minimum de points garanti pour les petites retraites...

**RASSEMBLEMENT
MERCREDI 14 OCTOBRE 2026
à partir de 10H00
DEVANT LE MEDEF,
60 AVENUE JEAN MERMOZ 69008 LYON**

Pour les négociations 2026, il va falloir nous faire entendre pour améliorer

- 1) Le taux de rendement par le gel du prix du point d'achat et l'augmentation du prix du point Retraite.**
- 2) Garantir un minimum de points pour les petites retraites, en particulier celles des femmes.**
- 3) La suppression de toute désindexation.**
- 4) Revenir au principe de revalorisation en début d'année.**

SYNDICALISATION

Pourquoi être syndiqué à la retraite ?



Plus que jamais, le besoin d'un syndicalisme retraité CGT s'exprime. Le contexte politique et social oblige à poursuivre son engagement. Différent, ailleurs, mais toujours plus nombreux.

On se dit, une fois à la retraite, dégagé.e des contraintes, des horaires des règlements, des justifications d'absences. Libéré.e ! Délivré.e ! Si cela est vrai et hautement nécessaire, la réalité nous oblige à la responsabilité. Le monde explose de tous les côtés : guerres militaires, économiques, montée du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme, dérèglement climatique, recul de la démocratie, avec le fascisme qui se développe dans le monde et dans notre pays. C'est dans ce contexte qu'il faut continuer à se battre pour améliorer nos conditions de vie et conserver les conquits sociaux auxquels nous sommes attaché.es.

LUTTER TOUTES ET TOUS ENSEMBLE !

Pour ne pas se trouver seul.e et démun.i.e, c'est là tout le rôle et la place du syndicalisme retraité CGT enforcé.

Il doit s'implanter et se développer.

- Dans le milieu professionnel avec la mise en œuvre de sections syndicales de retraités dans les syndicats, pour construire des liens intergénérationnels et poursuivre le combat qui oppose capital et travail ;
- En territoire, avec le développement d'un syndicalisme de proximité, en organisant des campagnes d'adhésions lors de rencontres, de débats permettant l'expression des besoins sur chaque lieu de vie, autour de revendications communes (comme les services publics par exemple) et en structurant ces nouvelles forces.

L'entreprise et les lieux de vie sont les deux endroits principaux où nous rassembler et unir nos forces pour développer notre syndicalisme.

Dans le même temps, notre pays vit un changement social jusque-là inconnu : quatre générations se côtoient, et la proportion de retraité-es ne cesse de croître pour atteindre bientôt 33% de la population. Au-delà du recul du pouvoir d'achat, les retraité-es se trouvent confronté.es à une dégradation, voire une absence des services publics.

FAIRE FACE AUX ATTAQUES :

Dans un premier temps, les retraité-es se tournent vers le monde associatif pour rompre la solitude, construire de nouvelles relations, transmettre aux jeunes générations, se rendre utiles. Très vite, la réalité les rattrape. Il est aussi question de rapport de forces, de lutte pour régler les problèmes, obtenir des subventions, faire reconnaître son utilité sans cesse contesté par les pouvoirs publics en place.

Aujourd'hui face aux attaques du Medef portés par la droite et l'extrême droite qui excluent les retraité-es de toute construction, le syndicalisme retraité CGT renforcé est un rempart, une force de proposition pour répondre à la satisfaction des revendications, pour construire une société de tous les âges.

Contact : usr@cgt69.com

CULTURE

MUSIQUE : Quels chants diffusons-nous dans les manifestations ? quel sens ont-ils ?

Selon les humeurs des un-es et des autres, on vient souvent nous voir, au camion, lors des manifestations.

Selon l'humeur des un-es et des autres, on nous dit : Votre choix de musique n'est pas assez ceci, ou pas assez cela, voire, il ne devrait pas y avoir de musique, ce n'est pas une fête ou soirée dansante.

Alors, voilà ce qu'il faut savoir sur les choix des morceaux que nous diffusons lors des manifestations, en soutien, en complément des propos du ou de la camarade qui tient le micro :

Ce sont TOUJOURS des chants révolutionnaires, ou revendicatifs en lien avec le mot d'ordre de la manifestation.

Commençons par une chanson que nous vous avons fait entendre peu de fois, qui est peu connue, mais qui mérite de l'être beaucoup plus, comme elle risque d'être de plus en plus liée à l'actualité.

Les paroles :

Ils détournent la rivière, là-haut, là-haut
 Ils se moquent de nos misères, là-haut, là-haut
 Si la soif nous affaiblit
 Et si nos sources sont taries
 Tous nos troupeaux
 Vont périr l'un après l'autre, là-haut, là-haut
 Il faut sortir nos fusils, là-haut, là-haut
 Il faut lutter pour nos vies
 Mais d'abord il nous faut parler
 À ces gringos tantôt
 Nos terres sont les plus fertiles, c'est l'eau, c'est l'eau
 Et nous vivions si tranquilles, de nos travaux
 Quand nous montions dans nos barques
 Lorsque nous pêchions dans le lac
 Heureux, heureux
 Ils veulent construire un barrage, là-haut, là-haut
 C'est la vallée qu'ils saccagent, là-haut, là-haut
 Ils inond'ront nos villages
 Et ils nous mettront dans des cages
 Là-haut comme des corbeaux
 Nous devons les empêcher, là-haut, là-haut
 De détruire nos foyers, si beaux, si beaux

Son titre : Les voleurs d'eau.

Crée en 1989, La musique a été composée par Henri Salvador, inspirée d'un morceau traditionnel vénézuélien « El canto del Pilon » et les paroles ont été écrites par son complice de longue date, Bernard Michel.

Si de nombreux collectifs de luttes locales pour la préservation de rivières, ou de l'environnement en lien avec des projets de constructions de barrages, de bassines, et autres projets immobiliers l'ont souvent reprise et adaptée à leur propos, malgré la force et la justesse de son texte, elle reste peu connue du grand public.

La chanteuse Imany en propose une version magnifique et envoûtante dans son album « Voodoo Cello », sorti en 2021.

Une nouvelle reprise par Voyou est sortie en 2025.

Les adultes vont s'armer

Tous les enfants vont les aider

Il faut de l'eau, il faut de l'eau, il faut de l'eau, de l'eau

Ils nous montrent des contrats, c'est tout, c'est tout

Qui leurs donnent tous les droits, sur nous, sur nous

Ils veulent nous rayer du temps

Et puis du monde des vivants, pour de l'argent, l'argent

Que ferions-nous dans leur ville, tombeau, tombeau

Comme des tigres qu'on exile, au zoo, au zoo

C'est pourquoi jusqu'au dernier

Nous lutterons pour exister

Pour l'eau, pour l'eau, pour l'eau, pour l'eau

De l'eau, de l'eau, de l'eau

Ils détournent la rivière, là-haut, là-haut

Ils se moquent de nos misères, là-haut, là-haut

Si la soif nous affaiblit

Et si nos sources sont taries

Tous nos troupeaux

Vont périr l'un après l'autre, là-haut, là-haut

Il faut sortir nos fusils, là-haut, là-haut

Il faut lutter pour nos vies

Mais d'abord il nous faut parler

De l'eau, de l'eau, de l'eau

Vous trouverez le lien, [ICI](#), pour ceux qui ont la version dématérialisée de notre publication. Maintenant, nous pourrons tous et toutes la reprendre en cœur dans nos manifestations.

SPORT

**SAISON 2025-2026**

ELAN SYNDICAL DU RHÔNE CLUB OMNISPORT

**SPORT SOLIDAIRE, ÉDUCATION POPULAIRE !
EN MIXITÉ**

BOXE ET SELF DEFENSE

MARDI (FRANÇAISE ET
SELF) ET MERCREDI
(ANGLAISE ET SELF)
18H30-20 H
PASS PRESSENSE
LYON 8

CYCLOTOURISME

+ SORTIES 2 DIMANCHE
PAR MOIS

YOGA

LUNDI 18H30-19H45
ESPACE 101
LYON 8

COURS D'ESSAIS POSSIBLES

1 ADHESION = PLUSIEURS ACTIVITES
(DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES)

FOOT À 7 LOISIR

MERCREDI ET VENDREDI
18H30-20H
STADE DUMONT
LYON 8

RUNNING

MARDI 18H30
ENTREE PARC SERGENT
BLANDAN
LYON 7

THÉÂTRE

JEUDI 18H30-20H30
ESPACE 101
LYON 8

Tarifs sur notre site
www.esr69.fr

Contactez-nous !
contact@esr69.fr



Votre organisation syndicale nous fait confiance, pourquoi pas vous ?

La Macif vous propose des solutions pour vous
et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : [macif.fr](https://www.macif.fr)



La Macif,
c'est **vous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos
capacités de remboursement avant de vous engager.



Les contrats santé distribués par la Macif sont assurés par une mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.

Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits SOCRAM BANQUE, Société anonyme, Capital 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24 février CS90000 79092 NIORT cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.orient.fr).

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort. **Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orient.fr)**